

# Conditions générales de vente et d'utilisation offre « Sans Pépin »

## **Conditions générales de vente et d'utilisation**

Applicables à compter du 11 septembre 2020

### **DISPOSITION GENERALES**

#### **1. ACCEPTATION DES CONDITIONS GENERALES**

Le Client déclare avoir pris connaissance des conditions de prestation et de vente et les avoir acceptées sans réserves avant de passer toute commande notamment en retournant le devis ou l'offre commerciale faite par **QUINZE SEIZE CONSULTING**. Il renonce à l'application de ses conditions générales d'achat ainsi qu'à toutes les stipulations qui pourraient être imprimées sur ses commandes ou sa correspondance (postale ou mail).

#### **2. DEFINITIONS**

Termes & expressions	Significations
Conditions générales de Vente et d'Utilisation (ou CGV)	désignent les présentes conditions générales en vigueur au jour de la Souscription
Contenu(s)	désigne tous les contenus (rédactionnels, graphiques, audios, audiovisuels ou autres) que le Client intègre dans son Espace
Administrateur(s)	désigne la(es) personne(s) désignée(s) par le Client, interlocuteur(s) des équipes <b>QUINZE SEIZE CONSULTING</b>
Client	désigne toute personne physique ou morale qui souscrit aux Services ou achète des Produits
Devis (ou Bon de commande)	désigne le devis (ou bon de commande) établi par <b>QUINZE SEIZE CONSULTING</b> sur la base des besoins exprimés et des données transmises par le Client
Espace personnel	désigne l'espace personnel du Client créé et administré par <b>QUINZE SEIZE CONSULTING</b>
Produits	désignent les produits vendus par <b>QUINZE SEIZE CONSULTING</b> visés à l'article 9
Services	désignent les services fournis par <b>QUINZE SEIZE CONSULTING</b> visés à l'article 9
Souscription/Commande	désigne l'acceptation ferme et irrévocable du Devis par le Client formalisée par la signature du Devis
Utilisateur(s)	désigne les salariés et/ou dirigeants du Client, utilisateurs finaux des Services

#### **3. CONTRACTUALISATION**

Le Contrat est matérialisé par la signature du Bon de commande/Devis faisant référence aux présentes conditions générales de vente et de services et valant acceptation de l'ensemble du Contrat.

Aux fins de l'acceptation à distance du Contrat, le Client reconnaît et accepte que les télécopies revêtues de la signature d'un de ses représentants ou préposés, reçues par **QUINZE SEIZE CONSULTING**, ont la valeur d'une preuve écrite et peuvent lui être valablement opposées par **QUINZE SEIZE CONSULTING**. L'acceptation du Contrat par voie électronique a entre les Parties, la même valeur probante que l'accord sur support papier. Les registres informatisés et conservés dans les systèmes informatiques seront conservés dans des conditions raisonnables de sécurité et considérés comme les preuves des communications intervenues entre les Parties. L'archivage des documents contractuels est effectué sur un support fiable et durable pouvant être produit à titre de preuve.

#### **4. DOMAINE D'APPLICATION ET INTEGRALITE DU CONTRAT**

Les présentes conditions générales déterminent les conditions contractuelles applicables à la fourniture de prestations de services et de vente proposées par **QUINZE SEIZE CONSULTING** à ses Clients.

Le présent Contrat complété par des Conditions particulières exprime l'intégralité de l'accord conclu entre les Parties au regard de l'objet du Contrat.

Il prévaut sur toute communication ou accords antérieurs écrits ou verbaux.

En cas de problème d'interprétation entre les dispositions du Contrat et des Conditions particulières, ces dernières prévaudront. Le présent Contrat et son annexe (le cas échéant), signés le même jour, contiennent tous les engagements des Parties l'une à l'égard de l'autre.

De convention expresse, les correspondances, demandes d'offres ou propositions antérieures seront considérées comme non avenues.

Aucune condition générale ou spécifique figurant dans les documents envoyés par le Client ne pourra s'intégrer au présent Contrat.

Les documents contractuels sont dans l'ordre de priorité décroissante :

- Les conditions particulières de collaboration dont la proposition financières et ses avenants ;
- Ses annexes dans l'ordre de leur insertion ;
- Le présent contrat et ses avenants.

En cas de contradiction entre les différents documents, le document de niveau supérieur prévaudra pour l'obligation en cause.

## Conditions générales de vente et d'utilisation offre « Sans Pépin »

### 5. **DISPOSITIONS CONTRACTUELLES**

La nullité d'une clause contractuelle n'entraîne pas la nullité des conditions générales, à l'exception de celle d'une clause déterminante ayant amené l'une des Parties à contracter.

### 6. **NON RENONCIATION**

Le fait pour une Partie de ne pas revendiquer l'application d'une disposition quelconque du présent contrat ou d'en tolérer l'inexécution de façon temporaire ou permanente, ne pourra en aucun cas être interprété comme une renonciation par cette Partie à exercer les droits qu'elle détient au titre des présentes. Le fait pour une partie de tolérer une inexécution ou une exécution imparfaite du contrat ou plus généralement de tolérer tout acte, abstention ou omission de l'autre Partie non conforme aux dispositions du présent contrat ne saurait conférer un droit quelconque à la partie qui bénéficie d'une telle tolérance.

### 7. **MODIFICATION**

**QUINZE SEIZE CONSULTING** se réserve la faculté de modifier les présentes conditions générales sous réserve d'en informer individuellement le Client.

Ces modifications seront applicables aux contrats en cours à la condition que le Client dûment averti n'ait pas exprimé son désaccord dans un délai de trente jours.

### 8. **OBJET**

Les présentes conditions générales ont pour objet de définir les modalités et conditions de fourniture des Services et de vente des Produits appartenant à la gamme « Sans Pépin » fournis par **QUINZE SEIZE CONSULTING**, et de définir les droits et obligations des Clients et Utilisateurs.

Les présentes conditions générales sont accessibles et imprimables à tout moment par un lien direct en page d'accueil du site [www.sanspepin.fr](http://www.sanspepin.fr).

## CONCLUSION DU CONTRAT

### 9. **DESCRIPTION DES PRODUITS ET SERVICES**

Avant l'achat d'une prestation de service, le Client doit être en mesure d'en connaître le prix et les caractéristiques essentielles. La prestation matérielle et intellectuelle attendue pour la réussite des prestations pourra faire l'objet d'une proposition commerciale.

La signature des conditions générales de vente ou d'un devis ou le déroulé de la prestation vaut contrat et acceptation des conditions générales de vente. Toute intervention du prestataire emporte obligation pour le Client de payer intégralement le prix de la prestation.

**QUINZE SEIZE CONSULTING** propose notamment et sans que cela soit exhaustif :

#### Installation et maintien de la solution Office 365

- Mise en place et configuration de tenant
- Expertise sur le paramétrage des logiciels de la suite
- Formation des utilisateurs
- Réalisation de développements
- Fourniture de licences

#### Expertise technique

- Développement d'outils informatiques
- Configuration du matériel
- Paramétrage de logiciels

#### Formation des utilisateurs

- Accompagnement des utilisateurs à la formation sur les outils informatiques
- Réalisation de supports adéquats

#### Marchandises :

- Imprimantes multifonctions
- Mise à disposition de matériel informatique Ecran, ordinateur, fournitures,
- Installation de matériel informatique

#### Licence logiciel autres qu'Office 365.

En cas de besoin ou de demande spécifique du client, **QUINZE SEIZE CONSULTING** pourra fournir un service personnalisé.

### 10. **SOUSCRIPTION/COMMANDE DES PRODUITS ET/OU SERVICES**

Sur la base des besoins exprimés et des données transmises par le Client, **QUINZE SEIZE CONSULTING** établit un Devis mentionnant notamment la description des Produits et/ou Services commandés et le nombre (min. max.) d'Utilisateurs. Pour ce faire, le Client doit communiquer à **QUINZE SEIZE CONSULTING** préalablement à l'établissement du Devis, toute information nécessaire à la bonne exécution des Services et notamment toute information de nature à déterminer les éventuels besoins spécifiques du Client. Toute demande supplémentaire ultérieure qui n'aurait pas été formulée par le Client lors de l'établissement du Devis pourra faire l'objet d'un Devis complémentaire.

## Conditions générales de vente et d'utilisation offre « Sans Pépin »

**QUINZE SEIZE CONSULTING** se réserve la possibilité de refuser notamment si cette demande nécessite des développements spécifiques ou des évolutions.

Le Devis est soumis au Client pour validation. La validation du Devis emporte Souscription/Commande ferme et définitive du Client des Produits et/ou Services souscrits ainsi que son acceptation pleine et entière des présentes CGV.

Sauf disposition contraire au Devis, l'absence de validation du Devis par le Client dans les 15 jours suivants son envoi, entraîne la caducité dudit Devis.

### **11. DEMANDES SUPPLEMENTAIRES**

Toute demande spécifique du Client postérieure à la conclusion du contrat pourra faire l'objet d'un Devis complémentaire soumis à acceptation préalable du Client.

### **12. ANNULATION DE SOUSCRIPTION DE SERVICES**

La Souscription aux Services par le Client est irrévocable.

Au cas où néanmoins, en raison de circonstances exceptionnelles qu'il exposera, le Client souhaiterait une annulation unilatérale après conclusion du contrat il sera tenu d'acquitter le prix de la prestation commandée au titre des frais de résiliation de marché. Les frais de résiliation de marché correspondent au solde du montant de la commande non encore acquitté. Ces frais de résiliation sont versés à titre de dédit. La facturation ainsi établie sera payable immédiatement.

## **PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT**

### **13. PRIX**

Les tarifs sont déterminés sur la base de la grille tarifaire remise au Client lors de l'établissement du Devis ainsi que sur les spécificités des demandes exprimées par le Client.

Les prix indiqués sur le Devis sont exprimés en euros hors taxe.

Toutes taxes, droits, impôts et/ou autres frais gouvernementaux applicables le cas échéant, sauf mention contraire, ainsi que les éventuels frais afférents au taux de change applicable restent à la charge du Client.

### **14. FRAIS DE DEPLACEMENT ET DEBOURS**

Les éventuels frais, déplacements et autres débours qui seraient supportés par **QUINZE SEIZE CONSULTING** en dehors de ceux engendrés couramment pour les besoins des prestations seront refacturés en sus au Client sur la base des justificatifs fournis par **QUINZE SEIZE CONSULTING**.

### **15. FRAIS DE LIVRAISON DE LA MARCHANDISE**

Les frais de transport sont à la charge du Client. Le Client peut toutefois librement choisir de retirer lui-même les Produits à ses frais, risques et périls. Il doit alors en informer **QUINZE SEIZE CONSULTING** lors de la prise de Commande. Les Produits seront réputés alors livrés lors de leur mise à disposition du Client dans les usines, magasins ou entrepôts de **QUINZE SEIZE CONSULTING**, ou tout lieu que cette dernière désignera. Pour autant, dans une telle hypothèse, aucune réduction de prix ne sera consentie. Pour toute commande à destination d'un pays étranger, sauf stipulations contraires, la livraison des Produits se fera « A l'Usine » (EXW, Incoterms CCI 2010).

### **16. REVISION DES PRIX**

Les prix peuvent faire l'objet d'une révision annuelle par **QUINZE SEIZE CONSULTING** selon l'évolution de l'indice Syntec.

**QUINZE SEIZE CONSULTING** s'engage à informer le Client de cette modification par tout moyen utile, 1 mois avant l'entrée en vigueur des nouveaux tarifs. Les nouveaux prix s'appliquent dès leur entrée en vigueur.

La formule est la suivante :

$$P = P_0 \times S / S_0$$

P = prix après révision.

P<sub>0</sub> = prix initial pour la première révision, puis prix issu de la précédente révision pour les révisions suivantes.

S = plus récent indice Syntec publié à la date de révision de la redevance.

S<sub>0</sub> = valeur de l'indice Syntec en vigueur à la date où le Contrat a été établi pour la première révision, puis valeur de l'indice Syntec au jour de la précédente révision pour les révisions suivantes.

En cas de disparition de l'un ou l'autre des indices, les Parties conviendront du ou des nouveaux indices pour établissement d'une formule à effet comparable.

En cas de révision des prix par un éditeur, **QUINZE SEIZE CONSULTING** avertira le Client de ces modifications et les répercutera en cas d'accord Client

### **17. FACTURATION**

La facturation des Services est émise mensuellement à compter de l'activation du Compte du Client.

Les factures émises par **QUINZE SEIZE CONSULTING** sont adressées au Client par voie électronique, ce que le Client accepte, à l'adresse e-mail de l'Administrateur communiquée par le Client au moment de la création de son Compte.

La TVA sera ajoutée au montant des intérêts au taux nominal. Les conditions particulières de paiement en vigueur sont précisées lors de chaque proposition ou confirmation de commande.

Seul l'encaissement des chèques et des effets de commerce vaut paiement.

**QUINZE SEIZE CONSULTING** ne pratique pas l'escompte en cas de paiement anticipé.

## Conditions générales de vente et d'utilisation offre « Sans Pépin »

### **18. MODALITES ET DELAIS DE PAIEMENT**

Les conditions financières du présent Contrat sont stipulées dans le Bon de commande ou le Devis.

Le prix est exigible comptant date de facturation avec terme à échoir.

En cas de contestation d'une facture, le paiement de la facture contestée demeure dû. Si la contestation est admise, un avoir sera adressé au CLIENT dans les meilleurs délais.

Les factures sont payables par défaut dans les trente jours suivants leur date d'émission ou à réception de facture, en fonction des conditions explicités dans le devis.

**QUINZE SEIZE CONSULTING** pourra exiger toute garantie, un acompte, un délai de paiement réduit et/ou un règlement comptant avant l'exécution des commandes, cela en cas de première commande, en cas de risque d'insolvabilité du Client et/ou en cas de risque de difficultés de recouvrement et/ou en l'absence de références jugées satisfaisantes par **QUINZE SEIZE CONSULTING** et/ou pour tout autre motif de nature similaire.

### **EXECUTION DU CONTRAT**

#### **19. DUREE DES SERVICES**

Les services sont souscrits pour la durée initiale stipulée sur le Bon de commande ou le Devis. A l'issue de cette période initiale, ils sont ensuite renouvelables d'année en année par tacite reconduction sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties, moyennant préavis de trois mois avant l'échéance annuelle adressée par lettre recommandée avec demande d'acqué de réception. En cas de non-respect de ce délai de préavis, le client se verra facturer à titre d'indemnité le montant des prestations prévues jusqu'au terme du préavis théorique.

#### **20. CREATION D'UN COMPTE UTILISATEUR**

La Souscription aux Services entraîne automatiquement l'ouverture d'un compte au nom du Client (ci-après le « Compte »), donnant accès à l'Administrateur à son Espace dans lequel ce dernier peut administrer l'utilisation des Services.

L'Administrateur peut accéder à tout moment à son Espace après s'être identifié à l'aide de son identifiant de connexion ainsi que de son mot de passe.

Le Client et les Utilisateurs pour lesquels le Client se porte fort s'engagent à utiliser les Services pour les besoins exclusifs de leur activité professionnelle et à ne permettre à aucun tiers de les utiliser à sa place ou pour son compte. Le Client et les Utilisateurs sont responsables du maintien de la confidentialité de leurs identifiants et mots de passe.

#### **21. LIVRAISON**

**QUINZE SEIZE CONSULTING** est réputée avoir rempli son obligation de livraison dès lors que :

- les Marchandises sont livrés au siège social du Client ou tout autre lieu de livraison convenu avec ce dernier ;
- les Services sont activés par le client une première fois ;
- les Logiciels développés sur mesure font l'objet d'une recette validant une conformité au cahier des charges et une absence de vices cachés.

Tous les documents d'accompagnement (licences, notices d'entretien, d'utilisation, etc...) sont joints à la livraison. Certains documents d'éditeurs de logiciels ou fabricants de matériels existent seulement en anglais. **QUINZE SEIZE CONSULTING** se tient à la disposition du Client pour l'assister en cas de difficulté.

#### **22. DELAIS DE LIVRAISON OU D'EXECUTION**

Les délais de livraison ou d'exécution sont donnés à titre indicatif en fonction des éléments connus par **QUINZE SEIZE CONSULTING** au jour de l'établissement du Devis. Ceux-ci dépendent notamment de la disponibilité des transporteurs, de celle des Produits et de l'ordre d'arrivée des commandes. Aussi, leur non-respect ne saurait en aucun cas donner lieu à une annulation de Commande ou à un versement de pénalités et/ou de dommages et intérêts.

En tout état de cause, le Client ne peut protester contre aucun retard de livraison dans le cas où il ne serait pas à jour de ses obligations envers **QUINZE SEIZE CONSULTING** notamment en matière de paiement, ou si **QUINZE SEIZE CONSULTING** n'a pas été en possession en temps utile des éventuelles spécifications et/ou informations nécessaires à la livraison des Produits ou à l'exécution de ses Prestations.

#### **23. CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE ET TRANSFERT DE RISQUES**

**QUINZE SEIZE CONSULTING** conserve l'entière propriété des marchandises et documents établis pour le projet ou service commandé (documentation, cahier des charges, plans, recommandations, rapport...) jusqu'au complet paiement du prix. Les risques de pertes et détériorations étant à la charge du client. Les acomptes pourront être conservés pour couvrir les pertes éventuelles à la revente. Le transfert de propriété s'opère au moment du règlement de la dernière échéance.

Seul l'encaissement des chèques ou la réception du virement bancaire vaut paiement.

A compter de la livraison, l'acheteur assume la responsabilité des dommages que ces biens pourraient subir ou occasionner pour quelque cause que ce soit. En cas de préjudice, le Client est tenu de le réduire en prenant toutes les mesures raisonnables. A ce titre, le Client doit souscrire une assurance couvrant les risques afférents aux Produits dès le transfert de la charge des risques des Produits jusqu'au complet paiement de leur prix et informer **QUINZE SEIZE CONSULTING** dans les plus brefs délais de tout événement de nature à affecter le contrat d'assurance.

## Conditions générales de vente et d'utilisation offre « Sans Pépin »

### 24. CONDIONS D'EXECUTION

Les services proposés par **QUINZE SEIZE CONSULTING** sont réalisés conformément aux dispositions particulières précisées au Bon de commande ou au Devis.

### 25. CONFORMITE - RECEPTION

Le Client doit et déclare avoir pris connaissance des Produits et de leurs caractéristiques avant de passer Commande afin de s'assurer de choisir les Produits en fonction de ses besoins et de juger de la compatibilité des Produits commandés avec ceux qu'il utilise déjà.

Si le Client considère ne pas être suffisamment compétent pour en juger, il peut, s'il le souhaite, se faire conseiller.

Dans ce cas, **QUINZE SEIZE CONSULTING** n'est tenue que de la conformité de ses Produits par rapport aux spécifications de ses Devis ou de ses documents techniques disponibles sur simple demande.

Le Client reste seul responsable du choix du Produit, de l'adéquation entre le Produit et les résultats qu'il en attend.

Lorsque **QUINZE SEIZE CONSULTING** vend des Produits dont elle n'assure pas la mise en œuvre, ceux-ci sont destinés à être installés par des professionnels qui doivent respecter les règles de l'art. Dans tous les cas, l'installateur, professionnel ou non, agit sous sa seule responsabilité.

La conformité des Produits (état, absence de vice, nombre...) doit être impérativement vérifiée par le Client lors de leur réception, en présence le cas échéant du transporteur ; les frais et les risques afférents à la vérification des Produits étant à la charge du Client.

Toute réserve ou contestation relative à un défaut de conformité des Produits doit être portée sur le bon de retraitement et devra être confirmée à **QUINZE SEIZE CONSULTING** par lettre recommandée avec accusé de réception, dans le délai de trois jours à compter de leur retraitement.

En cas de transport organisé par **QUINZE SEIZE CONSULTING** de Produits, toute réserve ou contestation relative à d'éventuels manquants ou avaries doit être portée sur le bon de livraison et sur la lettre de voiture et être confirmée au transporteur dans les conditions de l'article L 133-3 du Code de Commerce, ainsi qu'à **QUINZE SEIZE CONSULTING**, par lettre recommandée avec accusé de réception adressée dans les 15 jours (non compris les jours fériés) suivant la prise de livraison des Produits.

A défaut du respect de ces conditions, les Produits seront réputés conformes et la responsabilité de **QUINZE SEIZE CONSULTING** ne pourra être remise en cause à ce titre, le Client étant tenu pour responsable de tout préjudice subi par **QUINZE SEIZE CONSULTING** du fait du non-respect de cette procédure.

Au-delà des dispositions portant sur la garantie de conformité et des vices cachés, le Client doit prouver l'existence des manquants, défauts et/ou anomalies concernant les Produits.

La réception sans réserve des Produits commandés par le Client couvre tout vice apparent et/ou manquant.

**QUINZE SEIZE CONSULTING** reste tenue de la garantie légale de conformité mentionnée aux articles L.217-4 à L.217-12 du Code de la consommation et de celle relative aux défauts de la chose vendue, dans les conditions prévues aux articles 1641 à 1648 et 2232 du code civil.

**QUINZE SEIZE CONSULTING** s'engage à fournir des produits de qualité conformément aux prévisions contractuelles, aux règles de l'art, aux normes de sécurité en vigueur pour la conception de la nature de ces biens.

Le cas échéant, il convient de se reporter à la notice d'utilisation du matériel ou du Service installé.

**QUINZE SEIZE CONSULTING** est tenu de livrer des biens conformes au Contrat et répondre des défauts de conformité existant lors de la délivrance (articles L.211-4 et suivants du code de la consommation).

Le client dispose d'un délai de 2 ans à compter de la délivrance du bien pour agir auprès du Vendeur. Ce dernier opte soit pour le remplacement du produit, soit par la réparation du produit défectueux sous réserve des conditions d'utilisation prévues par le produit apparemment défectueux ou ne correspondant pas à la description donnée par **QUINZE SEIZE CONSULTING**.

Le client est dispensé d'apporter la preuve de l'existence de non-conformité du produit durant 24 mois suivant la date de sa délivrance.

Le client peut également faire valoir auprès **QUINZE SEIZE CONSULTING** la garantie contre les vices cachés du produit, en vertu de l'article 1641 et 1648 du Code Civil.

Dans cette hypothèse, le Client peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente du produit. Il pourra également être proposé un échange du produit vicié contre un produit équivalent.

Le Vendeur est responsable de la bonne exécution des obligations résultant du Contrat conclu entre le Client et lui-même.

### 26. RETOURS - REPRISES

Aucun retour de Produits ne sera accepté s'il n'a pas fait l'objet d'un accord exprès et préalable de **QUINZE SEIZE CONSULTING**.

Dans le cas d'une telle autorisation, **QUINZE SEIZE CONSULTING** enverra au Client une autorisation de retour valable 15 jours. Les Produits devront alors être retournés dans les 15 jours à compter de l'autorisation, accompagnés d'une copie de « l'autorisation de retour produit », en parfait état de conservation, dans leur emballage ou conditionnement d'origine et ne devront présenter aucun signe d'utilisation et/ou de transformation. En tout état de cause, le Client ou son mandataire doit prévoir un emballage suffisant pour supporter les risques du transport.

Tout Produit retourné sans cet accord préalable, ou après expiration du délai de 15 jours, sera systématiquement refusé.

Les frais de retour ne seront mis à la charge de **QUINZE SEIZE CONSULTING** qu'en cas de constatation par cette dernière ou son

## Conditions générales de vente et d'utilisation offre « Sans Pépin »

mandataire d'un manquant ou d'un vice sous garantie. Dans un tel cas, le Client ne pourra demander à **QUINZE SEIZE CONSULTING** que le remplacement des articles non conformes et/ou le complément à apporter pour combler les manquants aux frais de celle-ci, sans que ce dernier puisse prétendre à une quelconque indemnité ou à la résolution de la commande. Seul le transporteur choisi par **QUINZE SEIZE CONSULTING** sera habilité à effectuer le retour des Produits concernés.

### **OBLIGATIONS DES PARTIES**

#### **27. OBLIGATIONS DU CLIENT ET DES UTILISATEURS**

##### **27.1. MISE A DISPOSITION DES MOYENS DE CONNEXION**

Le Client fait son affaire personnelle de la mise en place des moyens informatiques et de télécommunications permettant l'accès aux Services par les Utilisateurs.

Il conserve à sa charge les frais de télécommunication lors de l'accès à internet et de l'utilisation des Services.

Le Client et les Utilisateurs, pour qui le Client se porte fort, s'engage à utiliser les Services conformément aux présentes conditions générales, sans porter atteinte à l'ordre public ou aux droits des tiers et, plus généralement, sans enfreindre les lois et règlements en vigueur.

##### **27.2. FORMALITES A CHARGE DU CLIENT**

Le Client est seul responsable du bon accomplissement de toutes les formalités notamment administratives, fiscales et/ou sociales qui lui incombent le cas échéant en relation avec son utilisation des Services et particulièrement auprès de la CNIL. La responsabilité de **QUINZE SEIZE CONSULTING** ne pourra en aucun cas être engagée à ce titre.

##### **27.3. CHOIX DES PRODUITS A CHARGE DU CLIENT**

Le Client reconnaît avoir pris connaissance des caractéristiques et contraintes, notamment techniques, de l'ensemble des Produits et/ou Services.

Le Client reconnaît également avoir pris connaissance des caractéristiques et contraintes en matière de sécurité de l'ensemble des Services.

Il est seul responsable de son utilisation des Services.

#### **28. DROITS D'AUTEUR**

Le Client est seul responsable des Contenus qu'il intègre dans les Services souscrits.

Il garantit à **QUINZE SEIZE CONSULTING** qu'il dispose de tous les droits et autorisations nécessaires à la diffusion de ces Contenus.

Il s'engage à ce que lesdits Contenus soient licites, ne portent pas atteinte à l'ordre public, aux bonnes mœurs ou aux droits de tiers, n'enfreignent aucune disposition législative ou réglementaire et plus généralement, ne soient aucunement susceptibles de mettre en jeu la responsabilité civile ou pénale de **QUINZE SEIZE CONSULTING**.

Le Client s'interdit ainsi d'intégrer dans les Services souscrits, notamment et sans que cette liste soit exhaustive :

- des Contenus diffamatoires, injurieux, violents, racistes, xénophobes ou négationnistes,
- des Contenus contrefaisants,
- des Contenus attentatoires à l'image d'un tiers,
- des Contenus mensongers, trompeurs ou proposant ou promouvant des activités illicites, frauduleuses ou trompeuses,
- des Contenus nuisibles aux systèmes informatiques de tiers (tels que virus, vers, chevaux de Troie, etc...),
- et plus généralement des Contenus susceptibles de porter atteinte aux droits de tiers ou d'être préjudiciables à des tiers, de quelque manière et sous quelque forme que ce soit.

Le Client s'engage à informer **QUINZE SEIZE CONSULTING** de toute plainte, réclamation ou action judiciaire en rapport avec ses Applications.

Le Client s'engage également à répondre à toute demande d'information de **QUINZE SEIZE CONSULTING** dans les plus brefs délais. Le Client reste seul responsable du fonctionnement de ses équipements informatiques ainsi que de la conservation des Contenus qu'il intègre dans les Services souscrits, qu'il s'engage à sauvegarder.

#### **29. LICENCE DE LOGICIEL**

##### **29.1. SERVICES**

**QUINZE SEIZE CONSULTING** met à disposition du Client l'ensemble des Services conformément au Devis, dont les Applicatifs sont listés dans celui-ci, pour la durée prévue au Devis.

Les Services sont fournis dans le cadre d'une infrastructure partagée utilisant les ressources de **QUINZE SEIZE CONSULTING**, sous réserve du respect par le Client des obligations lui incombant, notamment en ce qui concerne l'acquittement du prix de connexion au réseau sans lequel aucun accès n'est possible aux Services.

Le Client reconnaît avoir été informé par **QUINZE SEIZE CONSULTING** de l'ensemble des prérequis techniques nécessaires au fonctionnement optimal des Services. Le Client est par ailleurs informé du fait que ces prérequis peuvent évoluer, notamment pour des raisons techniques. Si une évolution intervient en cours de contrat, le Client en sera informé au préalable. Le Client ne pourra utiliser les Applicatifs auxquels les Services donnent accès que dans le cadre des dits Services et conformément aux termes de la Licence prévue par l'Editeur. Il lui appartient de veiller à ce que les Utilisateurs respectent les conditions contractuelles d'accès aux Services.

## Conditions générales de vente et d'utilisation offre « Sans Pépin »

Le Client ne pourra céder de quelque façon que ce soit le droit d'accès aux Services sans l'accord préalable et écrit de **QUINZE SEIZE CONSULTING**.

Le Client s'engage à ne pas laisser accéder aux Services des personnes non autorisées et doit veiller à ce que chaque personne autorisée respecte les règles de confidentialité de ses Identifiants.

L'accès aux Services est autorisé pour le nombre d'Utilisateurs nommés par site défini dans le Devis.

### **29.2. LICENCE**

Les conditions d'utilisations des Applicatifs sont décrites ci-après. Il s'agit d'une concession à titre non exclusif par **QUINZE SEIZE CONSULTING** au Client de droits d'utilisation des Applicatifs. La licence d'utilisation du Logiciel prévue par l'Editeur, accordée en vertu du Contrat et pour sa durée, permet au Client et aux autres entités de son groupe d'utiliser le Logiciel conformément à sa destination et pour ses besoins propres sur la configuration. L'utilisateur doit obligatoirement appartenir à la structure juridique du Client notamment via un lien de subordination. Pour toute autre utilisation du logiciel, des conditions particulières devront être envisagées avec l'accord de **QUINZE SEIZE CONSULTING**.

Le Client :

- s'engage à n'utiliser les Services que conformément à sa destination professionnelle, c'est-à-dire conformément à leur Documentation et pour les seuls besoins professionnels de son activité ;
- se porte garant du respect du présent Contrat par les Utilisateurs ;
- est seul responsable des contenus diffusés et/ou téléchargés via les Services et assume l'entière responsabilité de l'exactitude, de l'intégrité et de la légalité des Données Clients transmises à **QUINZE SEIZE CONSULTING** dans le cadre du Service. En particulier, compte tenu de l'usage autorisé du Service par le Client celui-ci s'interdit d'envoyer ou de stocker des données à caractère non professionnel et plus généralement des données à caractère illicite, obscène, diffamatoire ou des données illégales ou en violation du droit d'un tiers, de la protection des mineurs ou de la vie privée ;
- s'engage à ne pas distribuer le Service, l'exploiter à des fins commerciales, le mettre à la disposition de tiers ou le louer sauf dispositions contraires figurant dans le Devis correspondant ;
- s'engage à ne pas altérer ou perturber l'intégrité ou l'exécution du Service ou des données qui y sont contenues ;
- à ne pas tenter d'obtenir un accès non autorisé au Service ou aux systèmes ou réseaux qui lui sont associés.

En dehors des droits concédés au présent article ci-dessus et sans préjudice de ceux-ci, le Client n'est pas autorisé au titre des présentes à :

- copier, imprimer, transférer, transmettre ou afficher tout ou partie du Logiciel ;
- vendre, louer, sous-licencier ou distribuer de quelque façon que ce soit le Logiciel ;
- utiliser le Logiciel pour fournir des services de traitement de données, de service bureau, d'exploitation en temps partagé ou d'autres services analogues de quelque nature qu'ils soient, à toute autre personne physique, société ou entité ;
- modifier le Logiciel et/ou fusionner tout ou partie du Logiciel dans d'autres programmes informatiques ;
- compiler le Logiciel, le décompiler, le désassembler, le traduire, l'analyser, procéder au reverse engineering ou tenter d'y procéder, sauf dans les limites autorisées par la loi.

Il est expressément convenu que le Client s'interdit de corriger par lui-même toute anomalie quelle qu'elle soit, **QUINZE SEIZE CONSULTING** se réservant seul ce droit.

**QUINZE SEIZE CONSULTING** détient l'ensemble des droits de propriété intellectuelle applicables relatifs au Service ou déclare, lorsqu'un tiers en détient la propriété intellectuelle, avoir obtenu de ce tiers le droit de commercialiser ou distribuer le Service. Le présent Contrat ne confère au CLIENT aucun droit de propriété relatif au Service, à sa technologie ou aux droits de propriété intellectuelle détenus par **QUINZE SEIZE CONSULTING** ou un tiers.

Il est interdit au Client de porter atteinte de quelque manière que ce soit au Service et notamment d'utiliser le Service de manière non-conforme à sa destination et aux conditions fixées par le Contrat. En conséquence, le Client s'interdit notamment d'effectuer une ingénierie inverse du Service en vue d'élaborer un produit ou service concurrent et/ou de copier, reproduire toutes fonctionnalités, fonctions ou tous attributs graphiques du Service.

### **29.3. LES SERVICES D'ASSISTANCE**

L'utilisateur bénéficie d'une assistance conformément aux services commandés au Bon de Commande ou au Devis :

- une assistance technique pour diagnostiquer et gérer les éventuelles difficultés techniques que le Client pourrait rencontrer.
- des conseils méthodologiques pour l'accompagner au mieux dans l'usage des fonctionnalités des services dans son contexte.

## **30. COMPORTEMENTS PROHIBES**

Il est strictement interdit d'utiliser les Services aux fins suivantes :

- l'exercice d'activités illégales, frauduleuses ou portant atteinte aux droits ou à la sécurité des tiers,
- l'atteinte à l'ordre public ou la violation des lois et règlements en vigueur,
- l'intrusion dans le système informatique d'un tiers ou toute activité de nature à nuire, contrôler, interférer, ou

## Conditions générales de vente et d'utilisation offre « Sans Pépin »

intercepter tout ou partie du système informatique d'un tiers, en violer l'intégrité ou la sécurité,

- l'envoi d'emails non sollicités,
- les manipulations destinées à améliorer le référencement d'un site tiers,
- l'aide ou l'incitation, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, à un ou plusieurs des actes et activités décrits ci-dessus,
- et plus généralement toute pratique détournant les Services à des fins autres que celles pour lesquelles ils ont été conçus.

Il est strictement interdit au Client de copier et/ou de détourner à ses fins ou à celles de tiers le concept, les technologies ou tout autre élément des Services de **QUINZE SEIZE CONSULTING**.

Sont également strictement interdits :

- tous comportements de nature à interrompre, suspendre, ralentir ou empêcher la continuité des Services,
- toutes intrusions ou tentatives d'intrusions dans les systèmes de **QUINZE SEIZE CONSULTING**,
- tous détournements des ressources système du Site,
- toutes actions de nature à imposer une charge disproportionnée sur les infrastructures de ce dernier,
- toutes atteintes aux mesures de sécurité et d'authentification,
- tous actes de nature à porter atteinte aux droits et intérêts financiers, commerciaux ou moraux de **QUINZE SEIZE CONSULTING** ou des Utilisateurs de son Site, et enfin plus généralement
- tout manquement aux présentes conditions générales.

### RESPONSABILITES DES PARTIES

#### 31. GARANTIES AU CLIENT ET RESPONSABILITES DE QUINZE SEIZE CONSULTING

Sauf stipulation contraire, à l'exclusion de toute autre garantie d'origine notamment légale, les Produits commercialisés par **QUINZE SEIZE CONSULTING** sont garantis contractuellement, hors pièces et main d'œuvre de **QUINZE SEIZE CONSULTING**, dans la limite des conditions et durées de garantie correspondantes consenties par leur constructeur ou éditeur et réellement prises en charge par ce dernier auprès de **QUINZE SEIZE CONSULTING**, cela :

- pour les Produits standards, à compter de la date de leur livraison ;
- pour les installations complètes, soit à compter de la date de signature du procès-verbal de réception correspondant, soit à compter de leur première mise en service, même partielle ou à cadence réduite, si cette mise en service est antérieure à la signature du procès-verbal de réception précité.

Les retards dans la mise en œuvre de l'installation non imputables à **QUINZE SEIZE CONSULTING** réduiront d'autant la durée de la garantie. Les Installations complètes ne sont garanties que sur le lieu de leur première installation.

La réparation, le remplacement ou la modification des matériels, des installations et/ou des logiciels pendant la période de garantie ci-dessus visée n'auront aucunement pour effet d'en prolonger la durée.

La présente garantie s'entend retour atelier constructeur. En cas de transport du Produit garanti, le transport *aller* est à la charge du Client.

Sauf faute prouvée à l'encontre de **QUINZE SEIZE CONSULTING**, en cas de déplacement du personnel de **QUINZE SEIZE CONSULTING** sur site du Client, les frais de toute nature ainsi que le temps passé, resteront à la charge du Client.

Pour pouvoir invoquer le bénéfice de la présente garantie contractuelle, le Client devra aviser immédiatement et par écrit **QUINZE SEIZE CONSULTING** des vices qu'il impute au Produit et fournir toutes justifications quant à la réalité de ceux-ci. Il devra donner à **QUINZE SEIZE CONSULTING** toute facilité pour procéder à la constatation de ces vices et pour y porter remède.

En tout état de cause, sont notamment exclus de toute garantie :

- les vices apparents, c'est à dire les défauts d'aspect visibles non déclarés par le Client lors de la délivrance des Produits ;
- les défauts et/ou détériorations provoqués par l'usure normale des Produits ; les défauts et/ou détériorations provoqués par une négligence, par un mauvais entretien, par une mauvaise utilisation, par un mauvais paramétrage, par une utilisation anormale, défectueuse ou exagérée, par un défaut de surveillance de la part du Client notamment au regard de la réglementation en vigueur et/ou des recommandations de **QUINZE SEIZE CONSULTING** ;
- les défauts et/ou détériorations imputables aux instructions et/ou spécifications émanant du Client ;
- les défauts résultant soit de conditions d'exploitation ou d'environnement non appropriées ou non spécifiées à la commande, du stockage ou du déplacement de l'installation ;
- les défauts de fonctionnement résultant d'un acte de vandalisme ou d'un incident accidentel (chutes, chocs, surtensions, influences notamment chimiques ou atmosphériques ou électrochimiques) ou d'un événement de force majeure ou de catastrophe naturelle.

Toute intervention ou modification effectuée sur les Produits par le Client ou par un tiers, sans autorisation de **QUINZE SEIZE CONSULTING**, met fin automatiquement à la garantie.

#### 32. GARANTIE DU CLIENT

Le Client garantit **QUINZE SEIZE CONSULTING** contre toutes plaintes, réclamations, actions et/ou revendications quelconques que **QUINZE SEIZE CONSULTING** pourrait subir du fait de la violation, par le Client et/ou un Utilisateur, de l'une quelconque des



## Conditions générales de vente et d'utilisation offre « Sans Pépin »

dispositions des présentes conditions générales.

Le Client s'engage à indemniser **QUINZE SEIZE CONSULTING** de tout préjudice qu'elle subirait et à lui payer tous les frais, charges et/ou condamnations qu'elle pourrait avoir à supporter de ce fait, en ce compris ses frais de conseil.

### **EXCLUSION DE RESPONSABILITES DES PARTIES**

#### **33. EXCLUSION DE RESPONSABILITE ET DE GARANTIE DE QUINZE SEIZE CONSULTING**

**QUINZE SEIZE CONSULTING** s'engage à fournir les Services avec diligence et selon les règles de l'art, étant précisé qu'il pèse sur elle une obligation de moyens, à l'exclusion de toute obligation de résultat, ce que le Client reconnaît et accepte expressément.

**QUINZE SEIZE CONSULTING** n'a pas connaissance des Contenus que le Client et/ou un Utilisateur intègre dans les Services souscrits, à l'égard desquels elle n'intervient qu'en tant que prestataire d'hébergement.

En conséquence, **QUINZE SEIZE CONSULTING** ne peut être tenue pour responsable des Contenus, toute réclamation éventuelle devant être dirigée en premier lieu vers le Client.

**QUINZE SEIZE CONSULTING** décline toute responsabilité en cas de perte éventuelle de Contenus, les Utilisateurs devant en sauvegarder une copie et ne pouvant prétendre à aucun dédommagement à ce titre.

**QUINZE SEIZE CONSULTING** effectue ses meilleurs efforts pour qu'un Espace personnel donné soit identique dans les différents systèmes d'exploitation disponibles. Le Client est toutefois expressément informé et accepte que le rendu ou le fonctionnement puisse différer d'un système d'exploitation à un autre, en fonction des contraintes techniques propres à ces derniers.

**QUINZE SEIZE CONSULTING** ne sera pas responsable dans l'hypothèse où les Services ne pourraient pas être assurés du fait de l'indisponibilité d'un logiciel tiers.

**QUINZE SEIZE CONSULTING** s'engage à procéder régulièrement à des contrôles afin de vérifier le fonctionnement et l'accessibilité aux Services souscrits. A ce titre, **QUINZE SEIZE CONSULTING** se réserve la faculté d'interrompre momentanément l'accès pour des raisons de maintenance. De même, **QUINZE SEIZE CONSULTING** ne saurait être tenue responsable des difficultés ou impossibilités momentanées d'accès aux Services souscrits qui auraient pour origine des circonstances qui lui sont extérieures, la force majeure, ou encore qui seraient dues à des perturbations du réseau de télécommunication, les Clients étant informés de la complexité des réseaux mondiaux et de l'afflux, à certaines heures, des utilisateurs de ceux-ci.

#### **34. UTILISATION LOGICIEL TIERS**

**QUINZE SEIZE CONSULTING** ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable du mauvais fonctionnement des logiciels exploités par des tiers avec lesquels les Services pourraient fonctionner, ni de leur indisponibilité technique, ou éventuelle incompatibilité suite à une évolution desdits logiciels.

### **RESILIATION DU CONTRAT**

#### **35. SANCTION DES MANQUEMENTS**

En cas de manquement à l'une quelconque des dispositions des présentes Conditions Générales ou plus généralement, en cas d'infraction aux lois et règlements par un Client et/ou un Utilisateur, **QUINZE SEIZE CONSULTING** se réserve le droit de :

- suspendre tout ou partie des Services,
- résilier l'accès du Client et/ou de l'Utilisateur aux Services avec effet immédiat, par lettre, par fax ou par email,
- prendre toutes mesures appropriées et engager toute action en justice,
- avertir le cas échéant les autorités compétentes, coopérer avec elles et leur fournir toutes les informations utiles à la recherche et à la répression d'activités illégales ou illicites.

La résiliation prend effet de plein droit à la date d'envoi, par **QUINZE SEIZE CONSULTING**, de l'écrit envoyé au Client en application de la présente clause.

Elle entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable la suppression des Services souscrits ainsi que la déchéance du terme de l'ensemble des sommes dues par celui-ci et leur exigibilité immédiate, sans préjudice des autres conséquences éventuellement induites en application des présentes conditions générales.

#### **36. RETARD DE PAIEMENT ET CLAUSE PENALE**

À défaut de paiement à l'échéance, **QUINZE SEIZE CONSULTING** se réserve le droit de suspendre l'exécution des prestations en cours et le client est mis en demeure par lettre recommandée avec demande d'avis de réception d'exécuter le paiement du solde de l'engagement dans un délai de quinze jours à compter de la date de réception de la lettre de mise en demeure. A titre de sanction, le client est déchu du terme du contrat.

En cas de retard de paiement et après mise en demeure, toute somme non versée à la date d'échéance est, à partir de cette date, productive de pénalités à hauteur de 20% du montant total de la facture TTC avec un minimum de 40 euros au titre de la clause pénale applicable en raison du préjudice subi du fait de ce retard.

Il est expressément convenu, qu'après mise en demeure, que toute somme non payée par l'acheteur à son échéance, soit du fait de la carence de l'acheteur, soit à la suite d'une prorogation consentie, portera de plein droit intérêt jusqu'à parfait paiement, à un taux égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majorée de 10 points de pourcentage et à l'application de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 € prévue à l'article D441-5 du Code de commerce.

## Conditions générales de vente et d'utilisation offre « Sans Pépin »

La TVA sera ajoutée au montant des intérêts au taux nominal. Les conditions particulières de paiement en vigueur sont précisées lors de chaque proposition ou confirmation de commande.

Lorsque les démarches de recouvrement sont nécessaires, le client sera redevable de tous les frais occasionnés par le recouvrement contentieux des sommes dues, y compris les honoraires d'officiers ministériels sans que cela ne soit contraire à l'article L111-8 du Code des procédures civiles d'exécution.

**QUINZE SEIZE CONSULTING** se réserve notamment le droit, à tout moment, en fonction des risques encourus, de fixer un plafond d'encours à chaque Client, de réduire l'encours du Client et, le cas échéant, de supprimer les délais de paiement précédemment accordés ou d'exiger des garanties particulières.

### **DISPOSITIONS DIVERSES**

#### **37. PROPRIETE INTELLECTUELLE**

##### **37.1. PROPRIETE INTELLECTUELLE DE QUINZE SEIZE CONSULTING**

Les systèmes, logiciels, structures, infrastructures, codes sources, bases de données et contenus de toute nature (textes, images, visuels, musiques, logos, marques, etc ...) exploités par **QUINZE SEIZE CONSULTING**, ainsi que la technologie mise en œuvre dans le cadre des Services, sont protégés par tous droits de propriété intellectuelle en vigueur.

Tous désassemblages, décompilations, décryptages, extractions, exportations, réutilisations, copies et plus généralement, tous actes de reproduction, représentation, diffusion et utilisation de l'un quelconque de ces éléments, en tout ou partie, sans l'autorisation de **QUINZE SEIZE CONSULTING** sont strictement interdits et pourront faire l'objet de poursuites judiciaires.

##### **37.2. PROPRIETE INTELLECTUELLE DU CLIENT**

Aux fins de mise en œuvre des Services, le Client autorise expressément **QUINZE SEIZE CONSULTING** à utiliser les Contenus éventuellement protégés par des droits de propriété intellectuelle selon les modalités ci-après :

**QUINZE SEIZE CONSULTING** pourra stocker les Contenus aux fins de mise en œuvre des Services.

**QUINZE SEIZE CONSULTING** pourra reproduire et représenter les Contenus, en tout ou en partie et en tout format, dans l'Espace personnel dans le seul intérêt du Client.

Plus généralement, **QUINZE SEIZE CONSULTING** pourra reproduire et représenter les Contenus, en tout format, par tout moyen et sur tout support, exclusivement à des fins de promotion de ses Services,

**QUINZE SEIZE CONSULTING** pourra adapter les Contenus, aux fins de mise en œuvre des modalités ci-dessus. Le Client reconnaît et accepte ainsi expressément que les Contenus pourront faire l'objet de modifications, notamment quant à leur cadrage, leur format et leurs couleurs, ainsi que d'altérations ou de dégradations dans leur qualité, en fonction des contraintes techniques afférentes à la création des Espaces personnels. Il s'interdit de former à l'encontre de **QUINZE SEIZE CONSULTING** une quelconque réclamation ou revendication à ce titre.

#### **38. DONNEES A CARACTERE PERSONNEL**

Lors de l'utilisation des Services par le Client et les Utilisateurs, **QUINZE SEIZE CONSULTING** est amenée à recueillir des données à caractère personnel concernant les Utilisateurs, c'est-à-dire des données permettant de l'identifier, telles que notamment ses nom, prénoms, adresse postale ou adresse de courrier électronique (ci-après : « Données Personnelles »).

La collecte et le traitement des Données Personnelles, effectués lorsqu'un Client Souscrit aux Services, sont réalisés conformément au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données et abrogeant la directive 95/46/CE (le "Règlement Général sur la Protection des données" ou RGPD).

Les conditions relatives à la collecte et au traitement des Données à caractère personnel sont définies plus précisément aux Conditions relatives aux Données à caractère personnel consultables via le lien [www.1516.fr/cgv](http://www.1516.fr/cgv).

Les Données Personnelles recueillies dans le cadre des Services sont nécessaires à la mise en œuvre de ceux-ci et sont destinées uniquement à **QUINZE SEIZE CONSULTING** et à ses partenaires. **QUINZE SEIZE CONSULTING** peut également les transmettre aux autorités administratives et judiciaires, afin de se conformer à ses obligations légales et réglementaires. **QUINZE SEIZE CONSULTING** s'engage à protéger ces Données, celles-ci étant traitées avec la plus stricte confidentialité et la plus grande prudence.

Les Données Personnelles ne seront communiquées à des tiers que si l'Utilisateur a expressément donné son accord à cette communication.

**QUINZE SEIZE CONSULTING** est susceptible d'utiliser les Données afin d'adresser aux Utilisateurs des sollicitations ou des messages promotionnels. L'Utilisateur qui ne souhaite pas recevoir de tels messages peut s'y opposer lors de la collecte des Données, par le biais d'une case à cocher.

Conformément au RGPD, l'Utilisateur dispose du droit d'obtenir la communication et, le cas échéant, la rectification ou la suppression des informations le concernant, en adressant sa demande à **QUINZE SEIZE CONSULTING** aux coordonnées communiquées par **QUINZE SEIZE CONSULTING**. Il est rappelé que toute personne peut, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement des données la concernant.

**QUINZE SEIZE CONSULTING** utilise la technologie des « cookies », à laquelle le bon fonctionnement de sa plateforme est subordonné. En conséquence, l'utilisation du Site et des Services nécessite que l'Utilisateur accepte les cookies.

## Conditions générales de vente et d'utilisation offre « Sans Pépin »

### **39. OBLIGATION DE CONFIDENTIALITE**

**QUINZE SEIZE CONSULTING** et le Client s'interdisent de divulguer les informations relatives à l'autre partie ou à leurs biens auxquelles ils ont pu avoir accès dans l'exécution des prestations objet de la proposition commerciale. Selon la nature des informations communiquées, le secret des affaires pourra être imposé.

Les Parties considéreront comme strictement confidentiels et s'interdiront de divulguer auprès de tiers au présent contrat notamment toute information donnée dont ils pourront avoir connaissance à l'occasion du présent contrat.

Pour l'application de la présente clause, les Parties répondent de leurs salariés, fournisseurs et autres partenaires comme d'eux-mêmes. Il leur revient à cet effet de prendre toutes les précautions nécessaires à cette fin.

Toutefois, les parties ne sauraient être tenues pour responsable d'aucune divulgation si les éléments divulgués étaient dans le domaine public ou s'ils en avaient connaissance ou les obtenaient de tiers par des moyens légitimes.

Chacune des Parties s'engage expressément à respecter la plus stricte confidentialité pendant toute la durée du contrat et pour une durée de cinq (5) ans après son échéance.

### **40. REFERENCES COMMERCIALES**

Le Client autorise expressément **QUINZE SEIZE CONSULTING** à le citer et à utiliser le cas échéant des représentations, démonstrations ou extraits des Services fournis à titre de références commerciales, notamment lors de manifestations ou d'événements, dans ses documents commerciaux et sur son site, sous quelque forme que ce soit.

### **41. CESSION**

Aucune des Parties ne pourra céder à un tiers tout ou partie de ses droits et obligations sans l'accord préalable et écrit de l'autre Partie.

### **42. CONFLIT D'INTERETS**

Les Parties certifient qu'aucun conflit d'intérêt ne peut affecter la bonne exécution du Contrat et, s'engagent durant l'exécution des présentes à prendre toutes les mesures utiles afin d'éviter tout conflit d'intérêts.

### **43. INDEPENDANCE DES PARTIES**

Aucune des Parties ne peut prendre un engagement au nom et pour le compte de l'autre Partie. Les Parties reconnaissent qu'elles agissent en qualité de co-contractants indépendants. Le présent contrat ne peut avoir pour effet de créer entre elle une société ou association de forme quelconque.

### **44. COMPUTATION DES DELAIS**

Sauf disposition particulière dans un article du Contrat, tous les délais sont francs et décomptés en jours calendaires et courent à compter de la réception des notifications.

## **REGLEMENT DES LITIGES**

### **45. LANGUE**

Dans l'hypothèse d'une traduction des présentes conditions générales dans une ou plusieurs langues, la langue d'interprétation sera la langue française en cas de contradiction ou de contestation sur la signification d'un terme ou d'une disposition.

### **46. DROIT APPLICABLE ET LANGUE DU CONTRAT**

La loi applicable aux présentes conditions générales de vente est le Droit français.

Le présent contrat est rédigé en langue française. Dans le cas où il serait traduit en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

### **47. ELECTION DE DOMICILE**

Les Parties élisent domicile aux adresses figurant sur le présent contrat ou Devis auxquelles devront être adressées les notifications, sauf en cas de changement d'adresse, qui devra être notifié aux autres Parties dans les plus brefs délais. En cas de changement d'adresse, toute notification effectuée aux adresses mentionnées à l'acte ou à la dernière adresse ayant fait l'objet d'une notification sera réputée valable, sauf s'il était prouvé que la Partie auteur de la notification avait connaissance de l'adresse effective de la Partie à laquelle elle adresse sa notification.

### **48. RECLAMATION**

Aucune contestation quant au paiement de la prestation ne pourra être acceptée après le délai de 7 jours francs à compter de la date d'établissement de la facture (le cachet de la poste faisant foi). Pendant ce délai, toute contestation devra être valablement motivée (pièces justificatives...) par écrit et sera étudiée par le représentant de la société **QUINZE SEIZE CONSULTING** avec soin afin de ne pas nuire à la relation commerciale.

Toute réclamation doit être adressée à l'adresse suivante : [contact@sanspepin.fr](mailto:contact@sanspepin.fr)

### **49. CLAUSE ATTRIBUTIVE DE COMPETENCE**

À défaut d'accord amiable, toutes contestations ou litiges portant sur l'interprétation et l'exécution du Contrat et des présentes conditions générales de vente, sont de la compétence des juridictions d'Orléans (45).

Cette attribution expresse de compétence vaut également en cas de pluralité de défendeurs et pour toutes demandes, mêmes incidentes, en intervention ou appel en garantie.